



République Française – Département de la Sarthe
MAIRIE DE SAINT MARS D'OUTILLÉ
Tél. : 02 43 42 74 38 – 02 43 42 76 12
E-Mail: sg.st.mars.outille@gmail.com

**Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal**

Objet : Convocation à une réunion publique du Conseil Municipal

St Mars d'Outille, le 28 novembre 2024

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion publique du conseil municipal qui se réunira **Vendredi 6 décembre 2024, à 20h00 en mairie ;**

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Approbation du procès-verbal du 8 novembre 2024.

2- Communauté de communes : point dernier conseil communautaire.

3- Aménagement du territoire :

3.1. Validation du marché pour la réfection de l'éclairage public ;

3.2. Fonds départemental d'investissements durables – Convention avec le Département de la Sarthe ;

3.3. Le Mans Sun ; convention d'occupation temporaire du domaine public.

4- Finances :

4.1. Décision modificative ;

4.2. Remboursement trop payé cantine ;

4.3. DGF : voirie : ajustement de la longueur ;

4.4. Région : convention de cession abribus scolaire ;

4.5. Mise à jour des tarifs pour 2025 :

4.5.1. Cimetière communal ;

4.5.2. Gîte du Presbytère ;

4.5.3. Prestations diverses.

5- Salle polyvalente :

5.1. Règlement ;



République Française – Département de la Sarthe
MAIRIE DE SAINT MARS D'OUTILLÉ
Tél. : 02 43 42 74 38 – 02 43 42 76 12
E-Mail: sg.st.mars.outille@gmail.com

5.2. Tarifs 2025.

6- Assainissement :

6.1. Contre-valeur pour reversement à l'Agence de l'Eau ;

6.2. Redevance 2025.

7- Urbanisme :

7.1. Bilan triennal de la consommation foncière ;

7.2. Dérogation de distances vis-à-vis d'un tiers ;

8- Comptes-rendus de Commissions communales.

9- Informations et questions diverses.

Je vous prie de croire, **Cher(e) Collègue**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Laurent TAUPIN

